



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Pour une rénovation de la ligne D du RER qui profite à tous les Essonniens

Question écrite n° 2738

## Texte de la question

M. Manuel Valls attire l'attention de Mme la ministre, auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports, sur la rénovation de la ligne D du RER. Le RER D traverse l'Île-de-France selon un axe nord/sud d'Orry-la-Ville et Melun à Corbeil-Essonnes et Malesherbes en passant par le centre de Paris. Cette ligne, qui est la plus longue et la plus fréquentée avec environ 650 000 voyageurs par jour, doit être rénovée. La qualité de vie des Franciliens passe par la mobilité et des transports en commun plus fiables et plus sûrs. Les habitants d'Île-de-France, et en particulier de la grande couronne, subissent trop souvent des difficultés dans les transports alors que c'est leur premier moyen pour se rendre sur leur lieu de travail. Le projet SA 2019 adopté par le STIF en janvier 2017 prévoit de profondes modifications sur la ligne du RER D. Il a pour objectif d'instaurer une correspondance obligatoire en gare de Juvisy-sur-Orge pour les voyageurs venant du sud. La simplification des branches « sud » du RER, autrement dit la suppression des trains directs pour Paris depuis les communes situées entre Malesherbes et Juvisy ou Corbeil-Essonnes et Juvisy se ferait au détriment d'une partie des voyageurs qui verraient ainsi leur temps de trajet allongé du fait de la correspondance obligatoire. Nous ferions alors face à une vraie rupture d'égalité entre les habitants du Sud de la ligne et ceux du Nord. La rénovation de la ligne D du RER doit profiter à tous les Essonniens, c'est pourquoi il souhaite s'assurer que tout sera mis en œuvre pour que les voyageurs des secteurs les plus éloignés de Paris ne soient pas sacrifiés par ce projet et que le dialogue reste ouvert, notamment sur la question de la correspondance obligatoire à Juvisy-sur-Orge.

## Texte de la réponse

Le RER D a connu depuis le début des années 2000 une croissance annuelle de 2,4 %, pour atteindre 615 000 voyageurs par jour. Cette croissance devrait se poursuivre, mettant à l'épreuve l'infrastructure et l'organisation actuelle du service. Celui-ci présente ainsi une ponctualité de 84,4 % en moyenne, ce qui n'est pas satisfaisant. La poursuite du schéma directeur et le remplacement de tous les anciens trains devraient améliorer considérablement la situation. Mais dans une démarche d'amélioration de la ligne à court terme et en cohérence avec les grandes orientations du schéma directeur, il est apparu indispensable de modifier la structure de l'offre ferroviaire sur le RER D au sud afin de répondre aux difficultés immédiates de la ligne. Île-de-France Mobilités (IdFM), l'autorité organisatrice compétente, a délibéré le 11 janvier 2017 sur les évolutions à mettre en œuvre dans la desserte du RER D, en validant les grands principes du service annuel 2019. Ces évolutions résultent des réflexions qui depuis plusieurs années, sous l'égide d'IdFM, SNCF Réseau et SNCF Mobilités, ont conduit un travail d'analyse en concertation avec les élus et les associations d'usagers. Elles se sont appuyées également sur un audit externe de l'École polytechnique fédérale de Lausanne, qui avait notamment suggéré de mieux structurer les lignes à plusieurs bifurcations. La complexité des circulations à Corbeil a ainsi été identifiée comme une des faiblesses principales de la ligne. La simplification du nœud de Corbeil doit donc être entreprise. Elle nécessite de réduire la longueur du RER D vers le sud en simplifiant les dessertes, en raccourcissant les missions et en renforçant l'offre sur les deux branches les plus fréquentées (la branche de Melun et celle de Corbeil par le plateau - via Evry et Courcouronnes). Cela conduit à supprimer la desserte directe du nord de la

ligne pour les usagers situés au sud de Corbeil et pour ceux desservis par la branche Corbeil par la Vallée. Une correspondance robuste entre ces branches et le tronc principal du RER D sera organisée autour de trois gares : Juvisy, Corbeil-Essonnes et Viry-Chatillon. Afin d'assurer la qualité et le confort des correspondances, ces gares vont faire l'objet d'investissements de près de 7 M€ (abris de quais, information voyageurs, rénovation des quais, etc.). Des avancées spécifiques seront offertes aux voyageurs de ces branches par de meilleures fréquences, notamment en soirée, et la modernisation du matériel roulant avec l'arrivée de rames modernes (Régio2N) à partir de septembre 2019. Ils bénéficieront en outre de la régularité retrouvée sur le reste de la ligne D. Cela permettra d'offrir un temps de parcours vers Paris comparable à celui d'aujourd'hui, mais avec un confort sensiblement amélioré. Prenant acte de la réalisation par le groupe public ferroviaire des études d'amélioration du projet de desserte pour le service annuel 2019 demandées lors du Conseil du 11 janvier 2017 et du travail de co-construction de la grille horaire mené avec les élus et associations du territoire, IdFM a approuvé, par délibération du 13 décembre 2017, la nouvelle offre du RER D pour le service annuel 2019. Ainsi, élaboré par SNCF Réseau et SNCF Mobilités sous la responsabilité d'IdFM, ce projet de rationalisation à court terme du service offert par le RER D est pragmatique. Il permettra de préserver la qualité du service public pour l'ensemble des usagers de la ligne. Enfin, dans le but de consolider les améliorations que devrait apporter la modification de desserte dans le cadre du service annuel 2019 et de prendre en compte les évolutions apparues depuis l'approbation du schéma directeur du RER D en 2006, IdFM, l'État et la région Île-de-France ont décidé, en lien avec les opérateurs, de mener à partir de 2018 une révision de ce schéma directeur. En s'appuyant sur le retour d'expérience du service annuel 2019, elle permettra d'en recalibrer les grandes orientations, en cohérence avec le schéma directeur de la ligne R, et de répondre aux objectifs d'amélioration de l'offre et de l'exploitation à court, moyen et long terme.

## Données clés

**Auteur :** [M. Manuel Valls](#)

**Circonscription :** Essonne (1<sup>re</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 2738

**Rubrique :** Transports ferroviaires

**Ministère interrogé :** [Transports](#)

**Ministère attributaire :** [Transports](#)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [7 novembre 2017](#), page 5402

**Réponse publiée au JO le :** [27 mars 2018](#), page 2663